

[Communiqués](#)

## **Air Canada et l'APAC reprendront les négociations**

MONTRÉAL, le 19 avril 2012 /CNW Telbec/ - Air Canada et l'Association des pilotes d'Air Canada (APAC) ont convenu de reprendre les négociations.

Les parties se sont entendues sur une période de négociations d'une durée de 10 jours, qui débutera après la nomination d'un arbitre par la ministre du Travail, conformément aux dispositions de la *Loi sur la protection des services aériens*. Elles demanderont à l'arbitre de favoriser le processus de négociation en vertu de la section 31 de la Loi.

L'APAC représente environ 3 000 pilotes au service d'Air Canada, et sa Convention collective a expiré le 31 mars 2011.

Air Canada et l'APAC ne formuleront aucun autre commentaire durant ces négociations.

Air Canada est le plus important transporteur aérien à prestations complètes du Canada, pour les vols intérieurs et internationaux. Elle assure des services réguliers et nolisés de transport aérien de passagers et de fret pour plus de 180 destinations sur 5 continents. Transporteur national du Canada, la Société occupe le 15<sup>e</sup> rang mondial dans le secteur de l'aviation commerciale et accueille 34 millions de clients par année. Air Canada est un membre fondateur du réseau Star Alliance. Pour de plus amples renseignements sur Air Canada, consultez le site [aircanada.com](http://aircanada.com) et suivez @AirCanada dans Twitter et Facebook.

### **MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS**

Les communications d'Air Canada au public peuvent contenir des énoncés prospectifs au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. Comme, de par leur nature, les énoncés prospectifs partent d'hypothèses, ils sont sujets à d'importants risques et incertitudes. Les énoncés prospectifs ne sont donc pas entièrement assurés en raison, notamment, de la survenance possible d'événements externes et de l'incertitude générale qui caractérise le secteur. À terme, les résultats réels peuvent donc différer sensiblement des résultats évoqués par ces énoncés prospectifs du fait de l'action de divers facteurs, dont l'état du secteur, du marché, du crédit et de la conjoncture en général, la capacité de réduire les coûts d'exploitation et d'obtenir du financement, les questions de retraite, les prix de l'énergie, les relations du travail, les taux de change et d'intérêt, la concurrence, les conflits armés, les attentats terroristes, les épidémies, les facteurs environnementaux (notamment les systèmes météorologiques et autres phénomènes de la nature et les facteurs d'origine humaine), les questions d'assurance et les coûts qui y sont associés, l'évolution de la demande en fonction du caractère saisonnier du secteur, les questions d'approvisionnement, l'évolution de la législation, de la réglementation ou de procédures judiciaires, les litiges actuels et éventuels avec des tiers ainsi que les facteurs dont il est fait mention dans les documents financiers publics d'Air Canada consultables au [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Toute déclaration prospective contenue dans le présent communiqué représente les attentes d'Air Canada, en date de celui-ci, et elle peut changer par la suite. Toutefois, Air Canada n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs, ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue par la réglementation des valeurs mobilières applicable.

Pour plus de renseignements: Renseignements :

#### **Renseignements :**

Isabelle Arthur (Montréal) 514 422-5788

Peter Fitzpatrick (Toronto) 416 263-5576

Angela Mah (Vancouver) 604 270-5741

**Internet :** [aircanada.com](http://aircanada.com)

---

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

